

PNUE

Comment préserver les espaces maritimes des déchets.
Arabie Saoudite

L'Assemblée des Nations Unis pour l'environnement

Rappelant que l'un des grands principes de l'ONU est l'entraide et la croissance économique collective dans le cadre d'un développement durable comme convenu lors des accords de Paris en 2015.

Rappelant que les eaux internationales et leurs ressources n'appartiennent à personne, et que leur destruction est un crime fait à tous. Car comme spécifié dans la convention des droits de la mer de Montego Bay en 1982, bien que n'appartenant à personnes les eaux internationales sont de la responsabilité de tous.

Considérant que la pollution des océans est une problématique importante de la mondialisation et des échanges internationaux depuis plus de deux siècles. Depuis les années 1970, la partie supérieure des océans se réchauffe 24% plus vite qu'avant car les océans absorbent 90% de l'excédent thermique du CO₂.

Rappelant que sous l'effet de cette pollution de nombreux écosystèmes marins se retrouvent détruits, à l'exemple de la zone morte de la taille du New Jersey qui se forme chaque été dans le golfe du Mexique. Ou l'effondrement de la plateforme pétrolière Deep Water a eu pour conséquence la mort de 101 cétacés par le déversement de 780 millions de litres de pétrole de l'océan en avril 2010.

Ayant à l'esprit la déclaration de M.Gutennes, secrétaire général de l'ONU, qui a déclaré de la pollution qu'elle "étouffe les cours d'eau, nuit aux communautés qui dépendent de la pêche et du tourisme."

Soulignant l'importance des espaces maritimes et leur propreté pour l'économie de certains pays, qui basent leur économie sur le tourisme balnéaire, comme la Grèce ou le Mexique. Ou encore les pays pour qui la pêche représente un poids économique important comme la Chine, l'Indonésie ou encore la Russie.

Saluant les actions de défense de l'environnement océanique comme les investissements pour la protection de la Grande Barrière de Corail.

Se référant à la Convention des nations unis sur le droit de la mer de 1982 qui stipule le devoir des pays quant à la protection de leurs espaces maritimes.

1. Se déclare convaincu que c'est par l'effort collectif et le sacrifice que la pureté des espaces maritimes peut être maintenu.
2. Déploire vivement les dégâts causés par l'exploitation pétrolière sur les écosystèmes marins et réaffirme sa volonté de sortir à terme de l'industrie pétrolière offshore.
3. Rappelle que quelque soient le statut des espaces marin, eau internationales ou ZEE, il appartient à tous les pays d'intervenir pour lutter contre la pollution des espaces

marins. Qu'il s'agisse de leur territoire ou non. Car la pollution et les dégâts causés par celle-ci non pas de frontières et que si rien n'est fait pour lutter contre, nous serons tous touchés un jour sur nos territoires respectifs.

4. Demande au plus vite la sécurisation des plateformes pétrolières les plus anciennes et les plateformes pétrolières proches des récifs coralliens et des zones à forte concentration d'écosystèmes aquatiques (mangroves, côtes...). Protection qui doit être financée par l'ensemble des pays membres et mis en place par l'ONU au nom de la préservation des espaces marins mondiaux. Rappelant le fait qu'une marée noire se déplace au gré des courants marins et peut concerner n'importe quel pays n'importe quand.
5. Propose le démantèlement sous 10 ans de toutes les exploitations offshore de pétrole pour la conservation des espaces maritimes. Avec une fermeture progressive de 10% des plateformes pétrolières chaque année à partir de 2030. De manière à permettre les pays de financer progressivement leur transition économique.
6. Lance un appel aux pays disposant du nucléaire civil pour que les pays qui sacrifions leur économie en acceptant cette résolution aux bénéfices de l'humanité, pour aider au développement du nucléaire civil afin de remplacer les industries pétrolifères. Et faciliter le développement économique des pays qui dépendent du pétrole pour leur croissance économique. Car moins l'industrie du pétrole sera mise en tension, moins il y aura une nécessité d'utiliser des forages d'extraction offshore, à des fins de préservation des milieux marins.